



Compte-rendu de la réunion publique du Conseil Municipal du  
**MARDI 26 JANVIER 2021 à 21 heures 00** à la Salle des anciennes écoles de Cabrials

**Présents** : PONCÉ Ronny, LOUKANI Sandrine, HEMEURY Xavier, TOURSEL Michaël, BOURRIER Annie, RIEU Philippe, BUARD Serge, MERIEAU Delphine, JUSTAUT Florence, CADENAS Bernard, FIOROTTO Anne et SCHALL Jean-Christophe.

**Absents et excusés :**

VINENT-GARRO-DAVID Stéphane qui a donné pouvoir à PONCÉ Ronny, MOURIER Thibault.

Madame LOUKANI Sandrine a été nommée secrétaire.

OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
<p><b>Etude hydraulique et dossier loi sur l'eau pour le franchissement du ruisseau « Le Rouviège » dans le cadre du projet d'aménagement de l'accès à La Grande Rompude.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,</p> <p><b>Considérant</b> qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion plus globale sur les aménagements à prévoir et ainsi obtenir une vision à long terme des entrées de la commune, pour pouvoir mener à bien des projets cohérents au fil du temps, notamment l'intégration d'un équipement public à l'entrée du village,</p> <p><b>Considérant</b> qu'il a été décidé par DCM n°2020/052 en date du 15/12/2020, de mettre un terme définitif aux missions confiées à SERVICAD à St Jean de Vedas, dans le cadre des marchés de maîtrise d'œuvre de « l'Aménagement du parking RD 139 » et de « l'Aménagement de l'accès à La Grande Rompude RD 139 »,</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>décide</b> de mettre également un terme définitif à l'étude confiée à CITEO Ingénierie à St Georges d'Orques, comprenant la réalisation de l'étude hydraulique et le dossier loi sur l'eau, nécessaires au projet de franchissement du ruisseau « Le Rouviège » dans le cadre du projet d'aménagement de l'accès à La Grande Rompude, qui a fait l'objet d'une proposition s'élevant à la somme totale de 9 850,00 € H.T., soit 11 820,00 € T.T.C., acceptée le 11 juillet 2019,</li><li>- <b>précise</b> que la collectivité est à jour de ses paiements et qu'un décompte de résiliation sera notifié à CITEO Ingénierie,</li><li>- <b>autorise</b> Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'arrêt de cette étude.</li></ul>

<p><b>Proposition de convention de souscription entre la Commune d'Aumelas, l'Association pour la Sauvegarde du Château d'Aumelas et la Fondation du Patrimoine.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>accepte</b> la convention de souscription entre la Commune d'Aumelas, l'Association pour la Sauvegarde du Château d'Aumelas et la Fondation du Patrimoine,</li><li>- <b>autorise</b> Monsieur le Maire à signer la convention.</li></ul>
<p><b>Proposition de mise à jour de la convention entre la commune et le service ADS de la CCVH dans le cadre des actes relatifs à l'occupation des sols.</b></p>	<p>Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>accepte</b> la mise à jour de la convention concernant l'instruction technique des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols,</li><li>- <b>autorise</b> Monsieur le Maire à signer la convention.</li></ul>